

Déchèteries de Saint-Étienne métropole : que se passe-t-il le 4 novembre ?

Depuis le 1^{er} octobre dernier, tous les usagers ont la possibilité de créer un compte pour accéder aux déchèteries de Saint-Étienne Métropole.

Concernant les particuliers :

En 3 semaines, 17 000 comptes de particuliers ont déjà été validés et 14 000 véhicules enregistrés via le site **decheteries.saint-etienne-metropole.fr**. La validation des comptes est faite dans un délai maximum de 3 jours ouvrés (si le dossier est complet).

Cependant, beaucoup d'inscriptions ont été faites sous format papier. Les délais d'instruction sont plus longs et beaucoup de dossiers sont encore en attente.

Afin de préserver la qualité du service jusqu'à fin 2024, les usagers n'ayant pas encore reçu leur QR code pourront se présenter à l'agent d'accueil avec **un justificatif de domicile** pour accéder en déchèterie.

Concernant les associations et les professionnels :

L'inscription n'est possible que sur le site internet. La validation des comptes est faite dans un délai maximum de 7 jours ouvrés (si le dossier est complet).

La présentation du QR code sera obligatoire dès le 4 novembre.

Infos accès déchèteries :

04 77 49 74 04

acces-decheterie@saint-etienne-metropole.fr